



## 2 amendes différentes pour le même stationnement

Par **Douki**, le **13/06/2012** à **16:04**

Bonjour,

Il y a environ 1 semaine en sortant du boulot je retrouve sur mon pare-brise une contravention pour stationnement gênant (art r417-6 du code de la route). Elle a été établie à 12h02 précisément. Je ne savais pas que je n'avais pas le droit de me garer à cet endroit je décide donc de payer l'amende 17 euros.

Puis aujourd'hui je reçois par la poste une nouvelle contravention, celle ci électronique pour la même date, le même stationnement mais pas la même infraction. Celle-ci a été établie à 14:00 et stipule "stationnement gênant de véhicule en double file" (art 417-10 du code de la route) et me demande de payer 35 euros.

Je travaille de 7:00 à 14:30 je n'ai donc pas pu voir la première contravention mais surtout pas pu déplacer mon véhicule entre ces deux laps de temps. (et surtout je n'étais pas en double file!!!)

Je souhaitais donc savoir si je pouvais contester cette deuxième contravention (et si oui comment) pour les deux raisons suivantes:

- 1-je n'étais pas en double file comme le stipule la première contravention
- 2-il s'est passé moins de 2 heures entre l'établissement des deux contraventions.

Merci de votre aide